

Gr. IV. localisé à Bar-le-Duc, ce qui permet de donner, avec une grande exactitude les indications suivantes.

Cl. 37.

Il y a à Bar-le-Duc 11 fabricants dont la production totale, calculée sur le nombre des métiers en activité, peut, à très peu de chose près, être évaluée à 2 millions de francs.

En prenant une moyenne de quelques années, cette production se partage presque également entre la vente intérieure et l'exportation.

L'Angleterre est notre débouché de beaucoup le plus important.

Ces 11 fabriques occupent 300 ouvriers, dont le salaire moyen est de 4 francs, et 400 ouvrières, gagnant 2 francs pour une journée entière.

La majeure partie des corsets tissés est envoyée dans les Vosges, pendant le cours de leur fabrication, pour recevoir une broderie dans le tissu même, genre d'ornementation que ne permet pas la structure du corset cousu.

Le centre de cette industrie accessoire est Vaucouleurs. Bar-le-Duc verse annuellement 100,000 francs de salaire pour la broderie de ses corsets.

La fabrication du corset tissé emploie le coton d'Amérique, filé à Rouen, pour les chaînes, et, pour les trames, dans le département de la Meuse.

Les corsets, selon leur longueur, sont tissés par 2 ou 3 en largeur, sur un métier mis en mouvement par un ouvrier. Pour expliquer ce fait, bizarre en apparence, il faut dire que, dans le tissage, la longueur du corset est disposée dans le sens de la largeur du métier, la trame faisant la longueur, la chaîne la largeur.

Il y a eu tentative et prise de brevet pour appliquer au métier un moteur mécanique, mais le problème semble n'avoir pas été résolu, au moins en France, et l'essai est resté, chez nous, sans résultat industriel.

L'importation des corsets en France n'a encore été faite que par la fabrique allemande; elle a été très limitée et n'a porté que sur des articles tissés à bas prix.